Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro GMNF, veuillez visiter :
bacprogmnf.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

GESTION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA FAUNE

SESSION 2026

ÉPREUVE E5 : RAISONNER DES CHOIX TECHNIQUES

Coefficient : 2 Durée : 2 h 30

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Identifier les enjeux de gestion du site (10 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Envisager et discuter des choix de gestion (10 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1, DR 2) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : MARAIS COMMUNAL DES AULNES, TERRITOIRE DE VAL-DE-SEREIN, DÉPARTEMENT DE L'YONNE

Vous intervenez en appui au service espaces naturels de la commune de Val-de-Serein. Le marais communal des Aulnes couvre 42 ha et comprend des prairies humides, une roselière, des formations de saules, une mare et des secteurs aménagés. Le site est inclus dans un périmètre Natura 2000. Les relevés et données nécessaires à l'étude figurent dans les documents techniques DT 1 à DT 3.

La commune souhaite maintenir des prairies ouvertes, préserver les habitats humides et permettre une fréquentation maîtrisée du site. Elle envisage une fauche avec exportation sur une partie des prairies. Vous devez analyser les enjeux, construire une problématique de gestion et raisonner la pertinence de choix de gestion. Pour la partie 2, vous mobiliserez un exemple de gestion de milieu naturel et de la faune que vous connaissez par une expérience de formation, un stage ou une activité professionnelle.

Les deux parties sont indépendantes. La qualité de l'argumentation, la mobilisation des données et la cohérence entre enjeux et choix de gestion sont prises en compte.

PARTIE 1 : Identifier les enjeux de gestion du site (10 points)

Capacité C5.1 : Repérer le contexte, les fonctions à enjeu et construire une problématique

À l'aide des documents DT 1 à DT 3, analysez le contexte du marais communal des Aulnes. Toute réponse doit être justifiée par une donnée du dossier ou par un raisonnement explicite. Les superficies sont exprimées en hectares et les coûts sont exprimés hors taxes.

Synthèse des unités de gestion et des enjeux observés

Unité	Superficie	Éléments de contexte	Enjeu de gestion signalé
Prairies humides	18 ha	Sols engorgés en hiver ; fauche actuelle irrégulière	Maintenir des milieux ouverts et exporter la végétation coupée
Roselière	9 ha	Zone humide peu accessible	Préserver les habitats de roselière et limiter le dérangement
Saulaie	6 ha	Progression des ligneux en bordure de prairie	Éviter la fermeture des secteurs ouverts prioritaires
Mare	5 ha	Secteur de reproduction potentiel pour les amphibiens	Préserver les berges et éviter les interventions en période sensible
Chemins et équipements	4 ha	Accès public et entretien communal	Concilier accueil du public, sécurité et tranquillité de la faune

Données fournies par le gestionnaire du site.

1.1 (2 points) Présentez le contexte du site en distinguant au moins deux éléments écologiques, deux éléments liés aux usages ou aux acteurs et un élément réglementaire. Appuyez chaque élément sur les documents du dossier.

1.2 (1,5 point) Calculez la part des prairies humides dans la superficie totale du site, en pourcentage arrondi à l'unité. Écrivez le calcul utilisé : $\text{part en pourcentage} = \frac{\text{superficie des prairies}}{\text{superficie totale}} \times 100$.

1.3 (2,5 points) À partir des documents DT 1 à DT 3, identifiez trois enjeux de gestion du site. Pour chacun, reliez une fonction ou un habitat à préserver à une pression, un usage ou un risque identifié. Vous présenterez au moins un enjeu écologique et un enjeu socio-économique ou d'usage.

1.4 (2 points) Formulez une problématique de gestion qui mette en relation au moins deux enjeux du site et les choix de gestion à envisager. Votre formulation doit faire apparaître un compromis ou une tension entre des objectifs.

1.5 (2 points) La commune envisage une fauche avec exportation sur 6 ha de prairie. Calculez le coût annuel de cette opération à partir du DT 3, puis comparez-le au coût annuel de l'option de pâturage. Présentez les deux montants et l'écart, puis indiquez une limite de cette comparaison économique.

PARTIE 2 : Envisager et discuter des choix de gestion (10 points)

Capacité C5.2 : Préciser le contexte d'un cas et analyser la pertinence des choix au regard du développement durable

Choisissez un exemple de gestion d'un milieu naturel et de la faune que vous connaissez par votre formation, un stage ou une activité professionnelle. L'exemple peut concerner un milieu comparable au marais des Aulnes ou une autre situation de gestion écologique. Nommez le site ou l'organisme gestionnaire lorsque cela est possible. Si vous ne connaissez pas le coût exact d'une opération, indiquez-le et n'inventez pas de donnée chiffrée.

Votre réponse doit être structurée et distinguer les faits connus, les choix réalisés ou envisagés et votre analyse. Elle peut être rédigée sur la copie.

Éléments attendus dans l'analyse de l'exemple choisi

Dimension à présenter	Éléments à mobiliser
Contexte	Site, milieu, objectifs et état ou évolution observée
Acteurs et cadre	Gestionnaire, usagers ou partenaires ; règles, zonages ou autorisations pertinents
Choix de gestion	Intervention, période, moyens et modalités de suivi
Développement durable	Analyse argumentée d'au moins deux dimensions parmi les dimensions écologique, économique, sociale et patrimoniale

Les éléments ci-dessous servent à organiser la réponse.

2.1 (2 points) Présentez votre exemple en précisant le contexte écologique, les objectifs de gestion, les usages concernés, les acteurs principaux et le cadre juridique ou réglementaire pertinent. Si un élément ne vous est pas connu, signalez-le clairement.

2.2 (2,5 points) Décrivez un choix de gestion réalisé ou envisagé dans cet exemple. Précisez l'objectif poursuivi, les modalités concrètes de l'intervention et les éléments de suivi permettant d'en apprécier les résultats.

2.3 (3 points) Discutez la pertinence de ce choix au regard d'au moins deux dimensions du développement durable. Pour chaque dimension, présentez un avantage attendu et une limite, un coût ou un risque éventuel. Reliez votre analyse aux caractéristiques du site et aux acteurs concernés.

2.4 (2,5 points) Proposez une adaptation, une mesure complémentaire ou une modalité de suivi susceptible d'améliorer la gestion étudiée. Justifiez votre proposition en précisant les conditions de sa mise en œuvre, les acteurs à associer et un indicateur permettant d'en évaluer l'effet.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : LOCALISATION SCHÉMATIQUE DU MARAIS ET ORGANISATION DES UNITÉS DE GESTION

Le marais communal des Aulnes se situe dans le fond de vallée du Serein, sur le territoire de Val-de-Serein, dans l'Yonne. La représentation ci-dessous est schématique et ne constitue pas un document cadastral. Le périmètre du site représente 42 ha. Les prairies humides sont principalement situées au sud et à l'ouest ; la roselière et la mare occupent la partie centrale ; la saulaie progresse sur certaines limites de prairie.

Les inventaires communaux mentionnent la présence d'amphibiens protégés dans le secteur de la mare, notamment le Triton crêté. Des oiseaux nicheurs sont signalés dans la roselière. Ces observations justifient une vigilance sur les périodes d'intervention et le dérangement, sans préjuger de la présence de chaque espèce lors des travaux.

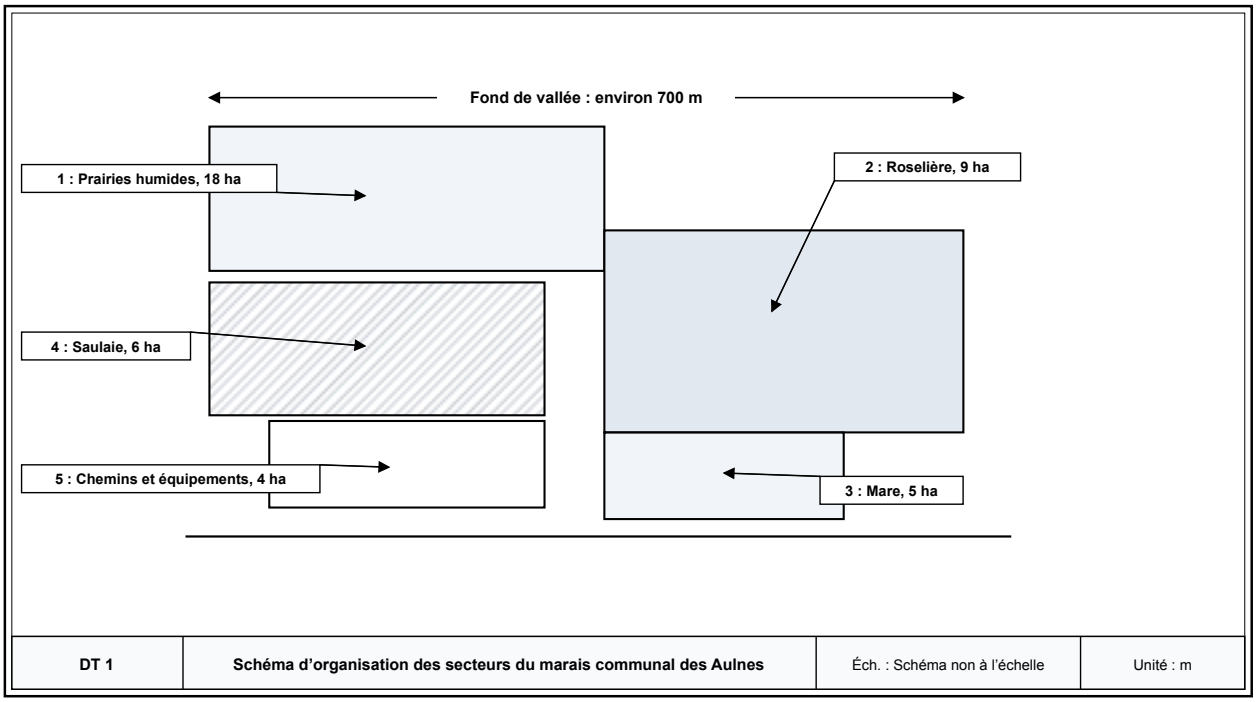


Schéma fonctionnel non à l'échelle. Les superficies de référence sont données dans le tableau du sujet.

DT 2 : ÉTAT ÉCOLOGIQUE, USAGES ET CADRE RÉGLEMENTAIRE DU SITE

Les éléments ci-dessous sont issus des relevés communaux et du plan de gestion en vigueur. Ils constituent les données du cas étudié.

- Les prairies humides contribuent au maintien de milieux ouverts et à la diversité floristique. Certaines parcelles sont embroussaillées en bordure.
- La roselière et la mare constituent des habitats humides. Le Triton crêté est une espèce protégée ; la destruction de spécimens ou de sites de reproduction peut relever des interdictions prévues par le Code de l'environnement. La présence d'espèces protégées impose de vérifier les incidences des interventions et les éventuelles procédures applicables.

- Le site est situé dans un périmètre Natura 2000. Cette désignation n'interdit pas automatiquement toute intervention. Le maître d'ouvrage doit vérifier, au cas par cas, si le projet relève d'une évaluation des incidences au titre des règles applicables.
- Le plan de gestion communal prévoit, à titre de règle locale de gestion et non de règle générale de droit, l'absence d'intervention mécanique dans les secteurs identifiés comme sensibles du 1er mars au 15 juillet, sauf intervention urgente décidée par le gestionnaire après avis écologique.
- Les chemins sont utilisés par les habitants et les promeneurs. La commune signale des conflits ponctuels entre fréquentation, tranquillité de la faune et accès aux parcelles.
- Tout projet de drainage, de remblaiement ou d'intervention susceptible d'affecter une zone humide doit faire l'objet d'une vérification préalable au regard de la réglementation sur l'eau et des procédures applicables.

Acteurs, objectifs et points de vigilance

Acteur	Attente ou responsabilité	Point de vigilance pour le choix de gestion
Commune de Val-de-Serein	Gestion du site, entretien des chemins et maîtrise des dépenses	Planifier les travaux, informer les usagers et assurer la sécurité des interventions
Association naturaliste locale	Suivi des habitats et des espèces	Adapter les périodes d'intervention aux observations écologiques
Agriculteur prestataire	Réalisation possible de la fauche et de l'exportation	Accès des engins, portance du sol et organisation du chantier
Habitants et promeneurs	Accès aux chemins et découverte du site	Limiter les conflits d'usage et informer sur les secteurs temporairement fermés
Services compétents de l'État	Application des procédures environnementales relevant de leurs compétences	Vérifier les procédures nécessaires selon la nature et les effets du projet

Synthèse issue du plan de gestion communal et des échanges avec les acteurs.

DT 3 : SCÉNARIOS D'INTERVENTION, DONNÉES DE CHANTIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

La commune compare deux modalités d'entretien sur une unité de 6 ha de prairie humide. Les prix ci-dessous sont des estimations communales hors taxes, établies sur une campagne annuelle. Ils ne comprennent pas les coûts de suivi écologique ni les frais de concertation.

Pour l'option de fauche avec exportation, le coût est de 185 € par hectare pour la coupe et de 32 € par hectare pour l'exportation. Le chantier est envisageable uniquement lorsque la portance du sol permet l'accès sans orniérage important. Une fauche différenciée, des zones refuges et une progression adaptée aux enjeux faunistiques peuvent être intégrées au cahier des charges.

Pour l'option de pâturage par un prestataire, le forfait annuel estimé est de 1 450 € pour les 6 ha. Le montant comprend la mise à disposition des animaux et le suivi courant par le prestataire,

mais pas la pose de clôtures permanentes. Cette option nécessite un accord sur les périodes de pâturage, l'accès à l'eau et la surveillance des animaux.

La fauche, le pâturage ou toute autre intervention doivent être adaptés aux conditions du site et aux résultats du suivi. La décision finale appartient au gestionnaire après vérification des contraintes réglementaires et concertation avec les acteurs concernés.

Données de comparaison des deux options pour 6 ha

Option	Données de coût	Conditions et limites signalées
Fauche avec exportation	185 €/ha pour la coupe ; 32 €/ha pour l'exportation	Accès conditionné par la portance du sol ; coût de suivi écologique non inclus
Pâturage par prestataire	Forfait annuel de 1 450 € pour 6 ha	Accord sur les périodes, accès à l'eau et surveillance ; clôtures permanentes non incluses

Estimations annuelles hors taxes communiquées par la commune.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Tableau d'analyse des enjeux du marais des Aulnes, question 1.3

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez le tableau en indiquant une fonction ou un habitat, une pression ou un usage, puis un enjeu de gestion. Vous pouvez ajouter des lignes sur votre copie.

Repérage des enjeux de gestion

Fonction ou habitat concerné	Pression, usage ou risque	Enjeu de gestion
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Comparaison économique des options, question 1.5 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les calculs et les montants. Pour l'écart, indiquez clairement quelle option est la moins coûteuse selon les estimations fournies.

Comparaison annuelle des options sur 6 ha

Option	Calcul	Coût annuel	Écart avec l'autre option
Fauche avec exportation	.....	.....	.....
Pâturage par prestataire	.....	.....	.....

Montants hors taxes ; calculs à compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.